

Mundial

2017, n° 1

Fédéralistes mondiaux de Suisse

Siège: c/o Hexagon SA, Graben 5, 6301 Zoug
Secrétariat: c/o Haegler, chemin de la Brume 9, 1110 Morges
www.federalistesmondiaux.ch / CCP 30-31728-8

**Chers membres de l'association «Fédéralistes mondiaux de Suisse»,
Nous nous réjouissons de vous inviter à notre
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,
Date: vendredi, 19 mai 2017, à 18.00 h.,
Lieu: Fischerstube, Rheingasse 45, 4058 Bâle, tél. 061 692 92 00
(salle: s'informer à la réception)**

Ordre du jour:

1. Accueil par le président, M. Christian Müller, hommage aux défunts, excuses, quorum, nomination du rédacteur du procès-verbal et du scrutateur
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Coup d'œil rétrospectif du comité sur l'année 2016
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 avril 2016
5. Approbation des comptes annuels 2016 et du rapport des réviseuses des comptes
6. Quitus
7. Révision des statuts : Voir fin du bulletin.
8. Election du président: M. Christian Müller se représente.
D'autres candidatures doivent être annoncées au comité par écrit au plus tard 10 jours avant l'assemblée générale (art. 4, al.3, des statuts)
Election des autres membres du comité et de la réviseuse: Les membres sortants, Mme Romy Paroz, MM Haegler, Herrmann et Ranaivoson, ainsi que Mme Stefanie Walker comme réviseuse
Nouvellement, le comité propose l'élection de M. Andreas Bummel comme assesseur
D'autres candidatures doivent être annoncées au comité par écrit au plus tard 10 jours avant l'assemblée générale (art. 4, al.3, des statuts)
9. Fixation des cotisations de l'an prochain 2018: Proposition du comité: Inchangées (membres ordinaires CHF 30.--, AVS, étudiants CHF 20.--; sociétés CHF 100.--).
10. Finances: Prévisions pour 2017 et 2018.
11. Perspectives pour 2017, notamment relations avec l'Association Suisse-ONU
12. Assemblée générale 2018: Lieu et date à fixer par le comité
13. Divers

Clôture de l'assemblée générale

N.B. Les propositions des membres ne font l'objet d'un examen et d'une décision que si elles sont communiquées au comité par écrit au plus tard 10 jours avant l'assemblée (art. 4, al. 3, des statuts)

Avec nos meilleures salutations

Au nom du comité des «Fédéralistes mondiaux de Suisse»: Le Président, Christian Müller

Cotisations annuelles 2017 (montants fixés par décision de l'assemblée de 2016)

Nous remercions nos membres qui ont déjà payé pour 2017 leur cotisation annuelle très appréciée et prions les autres de nous verser leur contribution indispensable pour notre association avec le bulletin de versement ci-joint ou par eBanking. D'avance un grand MERCI.

• Membre ordinaire CHF 30.—

• Etudiant, apprenti, retraité AVS CHF 20.—

• Personne morale, association CHF 100.—

CCP 30-31728-8 / IBAN CH70 0900 0000 3003 1728 8

Annexe: 1 bulletin de versement (aux membres recevant le bulletin par voie postale)

Concerts de l'Orchestre de l'ONU

La Suisse est entrée à l'ONU le 10 septembre 2002. Pour commémorer cette date, l'Association Suisse-Nations unies (ASNU, www.suisse-onu.ch / info@schweiz-uno.ch) organise une tournée de concerts de l'Orchestre des Nations-Unies. Ces concerts auront lieu aux dates et dans les villes suivantes: le 14 mai à Neuchâtel, le 20 mai à Liestal, le 8 septembre à Yverdon-les-Bains et le 10 septembre à Genève .

L'Association Suisse-ONU tiendra son assemblée générale le samedi, 10 juin 2017, à 10.30 h., à l'Hôtel Kreuz, Zeughausgasse 41, 3011 Berne. L'assemblée sera suivie d'un lunch. Une conférence est prévue.

Notre association en 2016: Rapport annuel du président

Chers membres et amis,

Même si cela n'a pas été perceptible de l'extérieur, l'année 2016 a été caractérisée par la recherche, la discussion et les prises de décision, tant sur le plan interne qu'à l'extérieur. Il s'agissait de trouver une nouvelle stratégie pour l'association, étant donné qu'il n'a pas été possible, malgré l'ouverture de notre propre site électronique, de la publication de Newsletters et de prises de contacts personnels, de gagner l'adhésion d'un nombre suffisant de jeunes pour donner un nouvel élan à notre association. Beaucoup de jeunes s'engagent sur le plan social s'ils espèrent toucher concrètement les objectifs visés, voient immédiatement des résultats et obtiennent sur-le-champ et directement une confirmation du sens et du bien-fondé de leur travail. Mais l'objectif visé par les fédéralistes mondiaux, à savoir l'établissement d'un ordre mondial démocratique par la démocratisation de l'ONU ne peut être atteint en quelques semaines ou mois: On doit être prêt à lutter pour une cause dont on ne verra probablement pas soi-même le triomphe.

Notre président, M. Müller, s'est rendu en été à Berlin à la réunion du VisionSummit (une rencontre d'organisations ayant des objectifs apparentés) et à une réunion du Comité pour une ONU démocratique (Komitee für eine Demokratische UNO, cité ci-après KDUN), afin d'intensifier la collaboration sur le plan international aussi. Le secrétaire, M. Haegler, a participé en février à la réunion du conseil de notre organisation faitière, le Mouvement fédéraliste mondial (World federalist movement, WFM) à La Haye, et a eu divers autres entretiens. Le directeur du KDUN, M. Andreas Bummel, a publié un livre très bien documenté ayant trait à l'idée d'un Parlement mondial (voir la présentation de l'ouvrage dans les pages qui suivent). Afin de faciliter la publication de ce livre, notre comité a décidé d'accorder un don de € 5.000.—. Nous sommes certain que cet ouvrage contribuera puissamment à familiariser l'opinion publique avec les idées des fédéralistes mondiaux.

Le premier résultat du débat interne sur notre stratégie est la révision des statuts que nous proposons à notre prochaine assemblée générale et par laquelle des personnes domiciliées à l'étranger pourront également devenir membre de l'association. Voir à ce sujet l'ordre du jour, chiffre 7, et les propositions de révision ci-dessus.

A notre grand regret, Mme Cathérine Hug a démissionné de notre comité pour des raisons personnelles. Nous la remercions vivement pour son engagement. (cm, traduction du secrétariat)

Le PARLEMENT MONDIAL DÉMOCRATIQUE

Un livre qui vient de paraître comble une grave lacune de l'information, à savoir l'histoire des nombreuses idées et propositions faites dès l'Antiquité, mais surtout depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, en vue de l'instauration d'une démocratie transnationale, vraiment mondiale. L'ouvrage montre aussi comment une démocratie universelle devrait et pourrait être réalisée par étapes. De plus en plus de domaines sont touchés partiellement, voire déjà totalement, par la globalisation: les communications, les transports, le commerce, le trafic de marchandises, les mouvements de capitaux, l'exploitation des matières premières, les transports par terre, par mer et dans les airs assurés par satellites (GPS), pour n'en citer que quelques-uns parmi tant d'autres. Seule exception: la démocratie! Elle semble être à tout jamais liée à l'Etat national. Or, il existe actuellement près de 200 états ... Mais cette restriction de la démocratie à l'Etat national est-elle vraiment un axiome, une "vérité" intangible? Non, nullement. Depuis deux mille ans, des gens sensés ont réfléchi à la façon dont notre monde devrait être organisé pour assurer autant que faire se peut la paix et la justice. Ce fut aussi le cas durant la Révolution française par exemple. C'est en tout cas devenu un sujet d'une importance extrême au plus tard depuis la Seconde Guerre mondiale et la menace effective d'une guerre nucléaire, car l'irradiation mortelle qu'elle provoquerait se jouerait de toutes les frontières: Comment devons-nous organiser notre monde pour le rendre aussi gérable et sûr que le sont devenus nos états?

Après la catastrophe générale qu'a été la Seconde Guerre mondiale avec plus de 60 millions de morts, une chose était claire: Cela ne devra plus jamais se produire! Déjà auparavant, dès 1920, à la suite de la Première Guerre mondiale, on avait institué la Société des nations, mais ce fut un échec; il y eut une nouvelle guerre mondiale. Après cette Seconde Guerre mondiale, il fallait créer une nouvelle organisation pour empêcher les guerres. La fondation de l'Organisation des Nations unies, l'ONU, en 1945, fut un recommencement.

Cependant, cela n'avait rien à voir avec la démocratie. L'ONU était une plate-forme pour les gouvernements et l'est restée; les peuples des états qui en font partie n'y sont pas représentés, et de plus l'organisation a une direction, le Conseil de sécurité, dont cinq de ses quinze membres, à savoir les Etats-Unis d'Amérique, la France, la Grande-Bretagne, la Russie et la Chine disposent même – pour des raisons historiques – d'un droit de veto grâce auquel ils peuvent bloquer des résolutions prises à la majorité. En outre, dans l'Assemblée générale où siègent les 193 états qui sont actuellement membres de l'ONU, tous les membres ont une voix, qu'ils n'aient qu'un million de citoyens comme par exemple Djibouti, ou qu'ils en comptent mille fois plus comme la Chine, avec ses 1,4 milliard d'habitants. Dès le début, il n'était pas question d'établir des conditions démocratiques, l'égalité des droits et la participation des citoyens, et rien n'a changé à cet égard. Mais est-il possible d'empêcher des guerres si les peuples ne peuvent s'exprimer démocratiquement, alors que les gouvernements des états empêtrés dans leurs conflits d'intérêts tiennent les rênes du pouvoir?

Non, certainement pas! Les historiens le savent: Les guerres résultent généralement de la rivalité de deux hommes assoiffés de pouvoir, mais les victimes des guerres sont des milliers, voire des millions qui n'ont rien eu à dire! Si les gens avaient droit à la parole sur le plan international non seulement en tant que citoyens d'états nationaux, mais en tant que citoyens du monde – donc sur le plan transnational – il y aurait beaucoup moins de guerres, voire pas du tout. C'est ce qu'ont affirmé après la Seconde Guerre mondiale non seulement de nombreux savants, philosophes, sociologues et historiens, mais aussi beaucoup de gens du peuple. De nombreuses organisations se fondèrent pour créer un ordre mondial qui ne dépende pas de quelques grandes puissances et de leurs gouvernements, ou d'autocrates, mais qui soit porté par des institutions démocratiquement constituées. L'une de ces organisations était le Mouvement fédéraliste mondial auquel nous, Fédéralistes mondiaux de Suisse, sommes également rattachés. Des associations de plus en plus nombreuses s'engagèrent très concrètement pour une ONU démocratique et y travaillent encore; elles cherchent à établir au sein de l'ONU un Parlement qui en serait une partie intégrante, et non une simple plate-forme de délégués gouvernementaux. Il s'agirait d'un parlement élu par les peuples des membres de l'ONU, selon des règles démocratiques.

Parmi les associations engagées à cette fin, il convient de mentionner en premier lieu le Comité pour une ONU démocratique (en allemand "Komitee für eine demokratische UNO"). Son directeur, M. Andreas Bummel, travaille depuis des années à plein temps (mais pour l'essentiel à titre bénévole) pour la création d'une Assemblée parlementaire des Nations unies (United Nations Parliamentary Assembly, UNPA), donc d'un Parlement du Monde, au sein duquel les problèmes globaux seraient traités et résolus démocratiquement. Le projet a obtenu de nombreux soutiens, de Suisse également. Ainsi, 108 membres du Conseil national et du Conseil des Etats ont contre-signé, en février 2005, une lettre ouverte adressée par le conseiller national M. Remo Gysin, de Bâle, à M. Kofi Annan, qui était à l'époque le secrétaire-général des Nations unies, lui demandant d'intégrer l'idée de l'Assemblée parlementaire des Nations unies dans les débats en cours sur la réforme de l'ONU, afin de la faire avancer.

Brève mise au point: Il n'est pas question d'une centralisation globale. Selon le fédéralisme, fondé sur le principe dit de subsidiarité – terme académique utilisé pour exprimer une notion facile à saisir – toutes les décisions politiques doivent être prises au niveau le plus bas. Ainsi, en Suisse, elles le sont selon les cas sur le plan communal, sur le plan cantonal ou sur le plan fédéral. Tous les penseurs et toutes les organisations prônant un ordre mondial démocratique sont en faveur de ce système. Mais en raison de la globalisation, il y a de plus en plus de problèmes qui ne peuvent plus être résolus au niveau national. Pensons à des problèmes comme la pollution ou aux manœuvres de grandes sociétés qui s'installent dans les pays où la main-d'œuvre est la meilleure marché et qui payent des impôts – s'ils en payent – où ceux-ci sont le plus bas, de même qu'au transfert de millions, non de milliards, pour tirer profit de différences de cours, sans être taxé. Et on peut allonger cette liste facilement.

Or tout ce qui ne peut être réglé au niveau national ne l'est plus actuellement selon des procédures démocratiques, mais par des conventions spéciales ou justement à l'ONU où les décisions sont prises par les représentants des gouvernements – sans parler de l'influence déterminante des lobbys. L'ONU doit devenir démocratique! M. Bummel, le directeur allemand du Comité pour une ONU démocratique susmentionné, vient d'écrire un ouvrage très instructif qui donne sur toutes ces questions des informations très détaillées. Dans une première partie, historique, il expose de façon très intéressante ce qui a été jusqu'à présent pensé, dit, exigé et entrepris. Dans une seconde partie, il mentionne les grands problèmes mondiaux à résoudre et comment il faudrait s'y attaquer démocratiquement pour y apporter des solutions durables. Enfin, dans une troisième partie plus succincte, il décrit comment un tel Parlement mondial de l'ONU pourrait être conçu. L'ouvrage comprend 450 pages, dont 50 sont réservées à des index de noms et aux références. Il satisfait donc aux exigences d'un travail scientifique. Christian Müller (traduction du secrétariat).

Jo Leinen / Andreas Bummel: Das demokratische Weltparlament: Eine kosmopolitische Vision

Nous offrons cet ouvrage gratuitement aux participants à notre assemblée générale. Nos autres membres peuvent le recevoir contre paiement de CHF 10.— pour la couverture des frais d'envoi. La commande peut être adressée par E-mail à l'adresse suivante: cm@commwork.ch ou par la poste à notre secrétariat (voir p. 1).

Révision des statuts

Afin de mieux collaborer avec d'autres organisations, notamment avec le "Komitee für eine Demokratische UNO / KDUN", et d'inclure son directeur, M. Andreas Bummel, dans notre comité, notre comité propose à l'assemblée générale du 19 mai 2017 de réviser les statuts comme indiqué ci-après; il s'agit aussi de simplifier l'administration de notre association.

Article 3. Membres

Texte actuel:

Peut devenir membre toute personne physique de quelque nationalité que ce soit, domiciliée en Suisse et tout citoyen suisse domicilié à l'étranger, sans distinction de sexe, de religion, de confession ou d'appartenance politique. L'adhésion de personnes morales en qualité de membre est souhaitée et possible, pour autant qu'elles soient domiciliées en Suisse et que leur but ne contrevienne pas à ceux des Fédéralistes mondiaux de Suisse.

Nouveau:

Peut devenir membre toute personne physique, sans distinction de sexe, de religion, de confession ou d'appartenance politique. L'adhésion de personnes morales en qualité de membre est souhaitée et possible, pour autant que leur but ne contrevienne pas à ceux des Fédéralistes mondiaux de Suisse.

Article 4. Assemblée générale

(Premier alinéa inchangé)

2e alinéa Introduction inchangée:

L'assemblée générale a les tâches et compétences suivantes:

Lettres a) et b) inchangées

Lettre c) Texte actuel: l'examen du rapport des réviseurs,

Nouveau: l'examen du rapport du réviseur,

Lettres d) et e) inchangées

Lettre f) Texte actuel: l'élection du président, des autres membres du comité, des deux réviseurs de comptes et de leur suppléant,

Nouveau: l'élection du président, des autres membres du comité et du réviseur de comptes,

Lettres g) et h) inchangées

Article 6. Contrôle

Texte actuel:

Le contrôle est exercé par deux réviseurs de comptes et un suppléant. Ils sont élus à chaque assemblée générale et exercent leur mandat jusqu'aux nouvelles élections. Ils sont rééligibles. Les comptes sont vérifiés chaque année par les réviseurs. Ceux-ci font rapport par écrit à l'assemblée générale et lui proposent d'adopter ou de rejeter les comptes annuels.

Nouveau:

Le contrôle est exercé par un réviseur de comptes. Il est élu à chaque assemblée générale et exerce son mandat jusqu'aux nouvelles élections. Il est rééligible. Les comptes sont vérifiés chaque année par le réviseur. Celui-ci fait rapport par écrit à l'assemblée générale et lui propose d'adopter ou de rejeter les comptes annuels.